

Conditions de la Gazette :

L'ABRILLE paraît les Mardis, Jendis, et Samedis. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui desireraient recevoir la feuille, doivent en prévenir l'Editeur, ou se présenter les jours de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance. Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue. Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent obtenir un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis. On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramand. A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc. A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant. POUR LIVERPOOL, Le navire anglais, fin voilier, double en cuivre, DAVID CANON, capit. Hubbard, est maintenant prêt à recevoir un chargement pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Andrew Lockart & Co. A Fréter, La goëlette POMONE, capitaine Armand, est maintenant au bassin de réparation. Elle est parfaitement construite. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à E. Maher. POUR NEW-YORK, La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit : Le navire KENTUCKY, cap. Hathorn. Le navire TALMA, cap. Marshall. Le navire ILLINOIS, cap. Waterman. Le navire TENNESSEE, cap. Fowler. Le navire LOUISIANA, cap. Price. Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des paquebots. L'époque de leur départ de New-York, est aux 1er et 15 de chaque mois. Foster & Hutton. POUR LE BAYOU SARAH, Le bateau à vapeur, le marchand COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les dimanches à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les dimanches à 4 heures de l'après-midi. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à John Hagan & Co. POUR LE BAYOU SARAH, Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, cap. C. Laurent, part d'ici tous les dimanches à dix heures du matin, et de là à la Nouvelle-Orléans, tous les dimanches à quatre heures de l'après-midi. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à Joseph F. Pauduc. Les sous-signés ont reçu par le navire l'Extrio, un bel assortiment de confection, de la fabrique du fameux Brand, qui a obtenu plusieurs médailles d'or et de perfectionnement; entr'autres, des tulle plumes, avec un raffinement, des rasoirs damassés et cuirs à l'huile, des pots de pâte végétale savonneuse, destinés à attendrir la barbe et faciliter les opérations de rasoir; de la pâte minérale pour donner aux rasoirs une ardeur éternelle. De l'extrait d'eau de Cologne extra-superbe et dans de superbes flacons octogones; des nécessaires pour hommes &c. Il reste encore aux sous-signés trente barriques d'excellent vin de Bordeaux et qu'ils se vendent que \$54. Outre leur librairie littéraire et d'éducation, ils ont un très-grand assortiment de jouets d'enfance en gros et en détail, et font des livres en lecture. 18 oct. Ch. JOURDAN & Co. AUX AMATEURS D'HUITRES, M. COLLETT, Pts de Sauternes, à vendre chez A. MICHOU, rue de la Levée No. 67



J. E. JOINAU, SELLIER ET CARROSSIER,

PREVIENT ses amis et les habitants, qu'il tient son atelier dans la rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, dans l'emplacement ci-devant occupé par Mr. Languedo, où il entreprendra toute espèce d'ouvrages concernant son état, ainsi que les raccommodages. Il prévient les autres qu'il tiendra constamment des Harnais de voitures, de charrettes, &c. dans les genres les plus modernes et solidement travaillés, aux prix les plus modérés. oct

Changement de domicile.

J. B. FAURE prévient le public qu'il a transféré son atelier, rue Condorcet, entre les rues Ste Anne et Madison, où il se propose d'entreprendre toute espèce d'ouvrage concernant sa profession, et à des prix modérés. 16 oct—3

Échappés marrons détenus en Prison.

A BATON-ROUGE : Un nègre nommé Bib, âgé d'environ 25 ans, se disant appartenir à M. Hagan de la Nlle-Orléans. Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou; et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle-Orléans. Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans. Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 6 pouces, âgé de 29 ans. Il se dit libre. Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 32 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle-Orléans. Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre. Un grillon nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 35 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a : Coton de 3-4 et 4-4, Idem écu 3-4 et 4-4, Gingas, Plaids, Tickings, Moutchoirs, toile d'Irlande, Rubans, batiste, pégués, Toile de Russie, Cambruge, Couvertes, &c. 4 sept S. W. OAKLEY & Co.

COLLEGE LOUISIANAIS.

AVIS.—Mr. Cuvelier voulant remplir au mieux possible les engagements qu'il a pris dans son prospectus, croit de voir prévenir les parents de ses élèves qu'il s'est adjoint des professeurs qui ne peuvent rien laisser à regretter. Mr. Guillot, déjà connu pour avoir professé avec succès dans cette ville, s'est chargé de l'enseignement de la Littérature Française, et Mr. Perdreauville, connu par ses écrits, s'est chargé de l'enseignement de la langue Française et de l'histoire. Il est à désirer que ces études soient, ainsi que les autres, suivies avec le plus grand soin. Mr. Cuvelier saisit cette circonstance pour prévenir les parents de ses élèves ainsi que le public, que les exercices militaires qu'il avait annoncés dans le prospectus de son établissement, et qu'il avait suspendus à cause des grandes chaleurs, auront lieu trois fois la semaine, au lieu d'une seule, et qu'ils recommenceront à dater du 1er. Octobre prochain. 13 sept—5

BOIS D'AGASSOU.

A VENDRE—12,696 pieds de BOIS de la paroisse de St. Dominique (Nisse) qualité supérieure. Plus, 90 sacs de Caux de cette année. 1 sept Logriol & Henry.

A LOUER.

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encoignure de la rue Madison, et de Bons magasins avec écuries, deux cuisines à gaz, &c. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser au sous-signé, à la Banque des Etats-Unis. 18 sept P. N. HUGON.

SUCRE du pays, en boucauds, de bonne qualité, à vendre par

13 sept. J. MAGER.

UN marin étranger ayant légué, il y a environ une semaine, dans une caberger de cette ville, un COFFRE contenant du linge de toilette et ne pouvant se rappeler l'endroit, prie la personne chez qui il se trouve, de le faire transporter à l'hôtel de Mr. Meland, rue de l'Hôpital, où il obtiendra une récompense de dix piastres. 23 octobre—1



WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee

60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison; le tout à un prix raisonnable, pour un constant ou de bons billets. 1er sept

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$6 00 le baril, d'après le tarif des boulangers devant demeurer pendant la semaine prochaine, quarante douze sous de pain pour un escalin.—Nouvelle-Orléans, 2 Nov. 1827. J. Ruffinac, Maire

3 novembre DOUBLONS—60 Doublons Colobniers, à vendre par 1er. sept T. Toby.

Demande d'un Apprenti.

ON a besoin, à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il aura des gratifications raisonnables. 13 sept

Lettres sur le Mexique, ou Guide du Voyageur,

CONTENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines.—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827. Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 8 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mr. B. Levy, A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co.; à la pharmacie de Mr. Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille. A Donaldson, chez F. Boze. 1er. septembre

DESMAIRE,

Rue St. Philippe No. 176, ou à la Banque de la Louisiane. N. B. Il a reçu généralement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept

POIN—150 balles Poin, à vendre par

A. BIJOTAT, rue Toulouse No. 138 1er sept

A VENDRE, 9 balles de rouge, qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes :

à vendre par Currell, Lessasser & Kilshaw.

MARCHANDISES—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sous-signés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto moutchoirs de soie, 3 ditto moutchoirs bandana, de coton, 2 ditto satinets bleus, 3 balles faux bombast, couleurs assorties, 1 ditte couvertes à la rose, 1 ditte flanelle rouge, 6 ditto cambruges. Ces marchandises, avec ce qu'ils avaient précédemment, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables. 1er sept Soher, Goodman & Co. No. 40 rue de Chartres

Confitures de la Havane.

Le sous-signé vient de recevoir du brick Golden Grove, un assortiment complet de Confitures, proprement arrangées dans des boîtes de 6 et 12 verres, parmi lesquelles il y en a de citrons, gingembre, ananas, hibons, oranges et gouyaves. Il vend aussi de jus de citrons, par barils, gallons et bouteilles. 1er sept Wm. Smith, rue Bienville, 43

A VENDRE, en débarquement de la gylone

Méanie, capitaine Mazel, 4 balles soieries occana-crème de tartre, 3 dit, verdeggris. 1 sept H. Perret & Charbonnet.

AVIS.—Mr. Pichon s'honore d'in-

former le public et particulièrement les parents de ses élèves, qu'à dater de Mercredi prochain (24 Octobre), la langue anglaise sera régulièrement enseignée dans son établissement par M. Marius Hantbrough. Prix : \$2 par mois. N. B. Cours de toute des Evres. 23 Octobre—21

LETTRES de change sur Boston, à

vendre par J. A. MEHLZ.

LOTTERIE

De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE. 2d. CLASSE

Autorisée par l'Etat de la Louisiane. Au profit de l'Eglise Catholique de St. Martinville.

Devant être tirée en Novembre: PROSPERITE.

Table listing lottery prizes: 1 Lot de... \$10,000 est... \$10,000; 1 Lot de... 8,000 est... 8,000; 1 Lot de... 6,000 est... 6,000; 1 Lot de... 6,000 est... 6,000; 1 Lot de... 4,000 est... 4,000; 6 Lots de... 1,000 est... 6,000; 12 Lots de... 500 est... 6,000; 156 Lots de... 100 est... 15,600; 780 Lots de... 10 est... 7,800; 7800 Lots de... 6 est... 46,800

8,760 Lots { 24,360 billets } 121,800; 15,600 Blancs { à 6 piastres }

24,360 billets à \$6, Dans cette loterie composée de 30 millions par permutation, il y aura vis quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000. Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

Table of prize amounts: No. 1, 3 et 2 \$20,000; 2, 1 et 3 \$10,000; 2, 3 et 1 \$5,000; 3, 1 et 2 \$5,000; 3, 2 et 1 \$5,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre de celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

J. F. RIBETTY, Commissaire. L. POTTIER, Administrateur ayant fourni caution

Tous les ordres doivent être francs de port et seront exécutés avec promptitude. S'adressant à

J. C. VANDYKE—Agent, No. 106, rue de Chartres 1 sept

A VIS aux Caboteurs, Pacotilleurs

Caboteurs, trafiquant dans l'Etat de cet Etat. Le sous-signé, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs, autres personnes trafiquant, vendant, ou achetant des marchandises sur les grandes routes, les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Canal et de la Levée No. 43, où l'on délivrera les licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, en formant l'acte intitulé "Acte relatif au renouveau de l'Etat et au paiement des dépenses causées de l'année 1826 et pour d'autres objets," et prouvé le 23 avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent à vendre eux-mêmes, ou par leurs subordonnés ou par leurs agents, hors des limites de cette loi, qu'il est en contact avec ceux qui ne sont pas soumis de licence, et qu'il est placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'année 1826, au \$30 à \$100. 25 octobre—12

AVIS, DUFOUR, marchand tailleur, rue de Chartres No. 135, à côté de la

Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de

superfins et d'élégants, 30 octobre—3